



Syndicat CGT de la ville de Bergerac et de la CAB

Syndicat CGT Ville de Bergerac et Communauté d'Agglomération
Bergeracoise (Territoriaux du Bergeracois) Centre Technique Municipal – Rue
Denis Papin – 24100 Bergerac mail : cgtterritoriauxbergerac@gmail.com
Jean-Marc Guidolin : 06.33.85.17.84 - Camille Borzeix : 06.22.61.38.75

GRÈVE DES ÉCOLES : **DES AGENTS EN SOUFFRANCE ET UN MAIRE QUI REFUSE LA REPRÉSENTATION** **SYNDICALE**

Vendredi 2 septembre 2022, **14 cantines sur 16 fermées et 25 % de nos collègues des écoles étaient en grève et mobilisées devant la mairie pour faire entendre leurs revendications !**

C'est la deuxième fois cette année que nos collègues des écoles, aidées et soutenues dans leur mouvement par votre syndicat CGT, se sont rassemblées pour manifester contre le manque d'écoute et de considération de la part de M. le Maire sur leurs conditions de travail et la semaine « d'immersion », goutte d'eau qui a fait déborder le vase !

RAPPEL DE LEURS REVENDICATIONS

- **REFUS de se voir imposer une pseudo « semaine d'immersion » de 37h l'été !**
- **37 h oui mais pour les écoles !** 5 jours coupés en deux en début et fin d'année scolaire pour le nettoyage et préparation des locaux.
- **RESPECT du protocole du temps de travail** concernant la prise en compte des jours fériés dans le décompte annuel des 1607h !
- **LUTTER contre le sous-effectif** : Mise en place d'une vraie Gestion Prévisionnelle de l'Emploi, des Effectifs et des Compétences !
- **FIN DES MENACES !** retour à un climat de confiance avec l'arrêt de menaces de sanction sur les avancements.
- **RESPECT DU CADRE LÉGAL** : Présentation des documents encadrant le travail (Protocole du temps de travail, règlement intérieur, registre de sécurité, etc.)
- **RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ** dans les écoles (lutter contre les intrusions, dégradations et agressions verbales).

Ce même vendredi 2 septembre, M. le Maire a refusé de recevoir et entendre les 3 mandatés syndicaux envoyés par nos collègues en grève. **C'est un véritable mépris pour les agents et du droit syndical !** Les agents ont encore été reçues dans la cour de la mairie et à chaque revendication, c'était **NON !**
NON, la semaine d'immersion restera pendant l'été ! NON, il n'y a pas de sous-effectif ! NON, il n'y a pas de conditions de travail difficiles !

Les seules obtentions ? Les documents encadrant le temps de travail seront affichés dans les écoles et le maire passera rencontrer les agents pour se rendre compte de la réalité du terrain et de la réalité des conditions de travail !

C'est loin d'être une victoire, même une petite ! **Ce n'est qu'une simple application de la loi !**

Le sous-effectif, la non-prise en compte de la technicité de ces agents sur le besoin réel de l'utilisation des 37h dans leurs écoles, les conditions de travail difficiles, tout cela n'est toujours pas résolu et a des conséquences sur les enfants scolarisés ! En attendant la décision de ces agents de poursuivre ou non leur mouvement, notre syndicat veillera à ce qu'elles soient toujours entendues. N'en déplaise à M. le Maire, c'est le principe même d'un syndicat : représenter les salarié-e-s !